



Association du comité de défense de l'hôpital public et de la maternité de Sarlat

Lettre d'information n°10-2019

Sarlat le 30 mai 2019

VERS UN ABANDON DES PRINCIPES FONDATEURS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ?

« Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. »

Ce système de Sécurité sociale, fondé par Ambroise Croizat, si reconnu par nos pays voisins, était jusqu'en 1995, le meilleur système de santé au monde ; aujourd'hui, ce n'est plus le cas...

Les cotisations qui, il ne faut pas l'oublier, sont une part du salaire, contribuent au financement de la Sécurité sociale.

Le gouvernement prétend qu'il suffit de réduire les cotisations pour que les salaires augmentent, mais c'est un leurre : cette baisse entraîne automatiquement une diminution des recettes de la Sécurité sociale et donc la baisse des remboursements.

Les citoyens sont ou seront donc amenés à souscrire une assurance privée, s'ils veulent être correctement remboursés : les primes seront calculées en fonction de l'âge, de la gravité de la maladie, du coût des médicaments et des traitements nécessaires.

Nous sommes donc très loin du principe fondateur de la Sécurité sociale :

« Chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ».

Le Parisien du 27/02/2019 annonce que « selon une étude du ministère de la Santé, une fois que leurs médicaments ne sont plus remboursés, les labos augmentent leurs prix de 39% en moyenne. Une double sanction pour le patient »*.

Le journal *Libération* du 20 mai 2019 publie un manifeste d'un collectif d'associations, signé d'un certain nombre de personnalités dont **Françoise Barré-Sinoussi**, prix Nobel de physiologie et de médecine 2008.
« Les médicaments, les plus innovants soient-ils, ne sont efficaces que s'ils sont accessibles. Pourtant, y compris dans les pays les plus riches, le prix des nouveaux médicaments contre des pathologies graves devient une barrière à leur accès. Il est de plus en plus fréquent de voir des médicaments arriver sur le marché avec des prix atteignant plusieurs dizaines, voire centaines, de milliers d'euros par patient-e, comme c'est le cas des derniers traitements anticancéreux. »

« Ces prix menacent l'accès aux soins pour tou-te-s et mettent la pérennité des systèmes de santé solidaires en danger ».**

Nous découvrons chaque jour des restes à charge importants même pour les malades atteints d'affection de longue durée (ALD) couverts, il y a encore peu de temps, à 100%.

*<http://www.leparisien.fr/economie/les-prix-des-medicaments->

**https://www.liberation.fr/debats/2019/05/21/prix-des-medicaments-exigeons-la-transparence_1728333

Journée nationale d'action décentralisée

**Faisons du bruit partout pour la réouverture
des maternités, pour le maintien d'hôpitaux territoriaux
de plein exercice, pour l'accès aux soins
pour toutes et tous partout !!!**

**SAMEDI 15 JUIN à SARLAT, RENDEZ-VOUS
à 10h30 devant la POSTE.**

Pour tout contact : sauvons_hopital_sarlat@orange.fr
ou Association de défense de l'Hôpital de Sarlat c/o M. Lacrampette,
chemin de la Gendronnie, 24200 Sarlat
Permanence tous les jeudis de 13 à 17h devant l'hôpital
Tél. : 0781057814 ou 0685311979
Site : coordination-nationale-defense.org
Ne pas jeter sur la voie publique, imprimé par nos soins